

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/un-battage-mediatique-autour-du-coronavirus-qui-cache-un-nouveau-totalitarisme>

# Un battage médiatique autour du coronavirus qui cache un nouveau totalitarisme athée et une volonté d'asservissement



Date de mise en ligne : mardi 5 mai 2020  
**es peuples**

- C

des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -

---

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

---

## **Un battage médiatique autour du coronavirus qui cache un nouveau totalitarisme athée et une volonté d'asservissement des peuples**

**Le battage médiatique contre le coronavirus est le plus grand canular politique de l'histoire**

**C'est une analyse que l'on découvre dans le Washington Times du 28 avril. Extraits**

**Le nouveau coronavirus est réel.**

**La réponse au coronavirus est médiatisée. Et avec le temps, ce battage médiatique sera révélé comme un canular politique. En fait, COVID-19 sera considéré comme l'une des plus grandes exagération du monde politique, la plus honteusement exagérée, excessivement et irrationnellement gonflée avec des réponses faussement trompeuses à un problème de santé.**

**Les faits sont les suivants : COVID-19 est une véritable maladie qui rend malade certains, se révèle mortelle pour d'autres, surtout les personnes âgées - et ne fait rien à la grande majorité.**

**C'est ça.**

**En un mot, c'est tout.**

**Ou, selon Dan Erickson et Artin Massih, médecins et copropriétaires de Accelerated Urgent Care à Bakersfield, en Californie : rouvrons le pays - et maintenant.**

**« Avons-nous encore besoin d'un abri sur place ? Notre réponse est catégoriquement non. Faut-il fermer des entreprises ? Non catégoriquement. ... [L] es données montrent qu'il est temps de lever ».**

**Il a raison. Ils ont raison.**

**Les données pour garder l'Amérique fermée et les Américains fermés n'existent tout simplement pas.**

**À vrai dire, il est douteux que ce soit le cas.**

**Les scientifiques à la tête du combat contre le coronavirus ont prédit en mars qu'en Amérique, entre 100 000 et 250 000 personnes mourraient. Ils ont basé ces estimations sur la modélisation informatique. Mais en même temps qu'ils fondaient ces estimations sur la modélisation informatique, ils reconnaissaient que la modélisation informatique est inexacte.**

**Mais de ces chiffres informatiques exagérément gonflés, toutes les actions constitutionnelles douteuses du gouvernement sont venues de toute façon - de la fermeture d'entreprises en passant par la mise en quarantaine de citoyens américains à des plans de redistribution des revenus rapides et pitoyables et**

économiquement douloureux via la législation des fonds de relance.

Depuis, environ 56 000 personnes sont mortes en Amérique des suites d'un coronavirus - ou l'ont-elles été ? Encore une fois, les faits sont fragiles.

Il y a des semaines, le gouvernement a ordonné aux hôpitaux d'arrêter de pratiquer des chirurgies pour faire place au nombre prévu de patients atteints de coronavirus. Alors ils l'ont fait. Et ce faisant, ils ont coupé leurs sources de revenus. Le Congrès a donc adopté une loi accordant aux hôpitaux des milliards de dollars pour traiter les patients atteints de coronavirus. Conflit d'intérêt ? Oui. Oui.

Le décompte des malades du coronavirus, déjà imparfait à partir de la modélisation informatique, a ensuite reçu un autre traitement d'anomalie.

"[La Pennsylvanie] supprime plus de 200 décès du nombre officiel de coronavirus alors que les questions se posent sur le processus de déclaration et l'exactitude des données", a rapporté The Inquirer.

Ce virus était différent, a-t-on dit aux Américains. Ce virus était beaucoup plus contagieux que tout ce qui avait été vu ou étudié auparavant, a-t-on dit aux Américains. Et chaque fois que le nombre de cas a baissé et que les chiffres se sont révélés erronés, eh bien, cela était dû à la distanciation sociale et à la mise en quarantaine et au port du masque facial que les Américains faisaient, sur ordre du gouvernement - ont-ils dit aux Américains.

Cela n'avait tout simplement pas de sens.  
Cela ne correspond tout simplement pas.

Cela ne justifiait pas, et ne justifie pas, la destruction totale des droits civils.

Et maintenant, certains membres de la communauté médicale, Dieu merci, commencent à souligner les omissions flagrantes de logique et de faits qui ont provoqué cette répression surdimensionnée.

Et ceci :

"Quand je rédige mon rapport de décès, je subis des pressions pour ajouter COVID. Pourquoi donc ? Pourquoi sommes-nous obligés d'ajouter COVID ? Pour peut-être augmenter le nombre et le rendre un peu pire qu'il ne l'est. Nous subissons des pressions en interne pour ajouter COVID à la liste des diagnostics lorsque nous pensons que cela n'a rien à voir avec la cause réelle du décès. La cause réelle du décès n'était pas COVID, mais elle est signalée comme l'un des processus de la maladie. ... COVID ne les a pas tués, 25 ans de tabagisme les a tués. »

Est-ce que cela devient plus clair que cela ?

Soit les politiciens ont trop peur de faire quoi que ce soit qui pourrait revenir pour les mordre politiquement, soit les politiciens utilisent ce coronavirus à des fins politiques - pour, par exemple, adopter des lois sur le contrôle des armes à feu, comme le gouverneur de Virginie, Ralph Northam. Ou, par exemple, pour faire flotter les espoirs de campagne sur l'économie actuelle ravagée, comme l'ancien vice-président Joe Biden.

Mais pour le reste de l'Amérique - le reste de l'Amérique qui travaille dur et qui aime la liberté - il est temps de se lancer dans le radicalement inconstitutionnel.

"Si vous allez danser sur les droits constitutionnels de quelqu'un, vous feriez mieux d'avoir une bonne

raison - vous feriez mieux d'avoir une très bonne raison, pas seulement une théorie", a déclaré Erickson. "Les données nous montrent qu'il est temps de lever le confinement ... donc si nous ne levons pas, quelle est la raison ?"

Telle est la question clé. Au fil du temps, la réponse deviendra de plus en plus évidente. Le coronavirus peut être réel - mais le battage médiatique est un canular. Espérons maintenant qu'il s'agit d'un canular unique qui ne se répète pas à chaque fois que la saison de la grippe approche.

## [Washington time](#)

Comment on peut euthanasier la démocratie

Le projet de loi approuvé au dernier Conseil des ministres proroge l'état d'urgence sanitaire instauré par la loi du 23 mars 2020, pour une durée de deux mois, soit jusqu'au 24 juillet. Cela commence à faire beaucoup et l'on se souvient que l'état d'urgence contre le terrorisme, très récent, avait été appliqué pendant deux ans à partir de novembre 2015. Le recours de plus en plus fréquent à cet état d'exception qui limite les droits et les libertés crée une morne habitude dans la population qui n'est évidemment pas compatible avec l'esprit collectif qui rend vivante une démocratie.

Il faut se souvenir de la vision quasi prophétique de Tocqueville lorsqu'il disait « imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde... Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance. » L'urgence devant un ennemi mobilise encore la nation. Devant un virus, elle replie au contraire chacun chez soi, en laissant l'État s'occuper de tout. Pour ceux qui connaissent le véritable sens du mot « libéralisme » qui implique une défense des libertés individuelles et publiques, il va de soi que cette parenthèse n'est pas libérale et que le gouvernement qui s'y complaît ne l'est pas davantage.

Il ne suffit pas d'avoir des amis milliardaires, d'être soutenu par leurs journaux, et d'avoir pris quelques mesures favorables à la propriété mobilière et aux entreprises (tout en maintenant un niveau de dépense publique et de prélèvements obligatoires typiquement socialiste) pour être libéral, il faut aimer les libertés ! Le comportement de l'exécutif dans la répression des gilets jaunes, sa volonté de maîtriser l'information, son obsession des « fake news » dont il n'a pas, lui-même, été avare à propos des tests ou des masques sont des signes inquiétants. La prolongation excessive de l'urgence sanitaire, dans l'espoir de faire revenir ensuite « les jours heureux », appartient bien à ce paternalisme que craignait Tocqueville !

La Commission nationale consultative des droits de l'homme a émis plusieurs avis très réservés sur l'état d'urgence sanitaire. Elle rappelle que la loi du 23 mars confère à l'exécutif le pouvoir de limiter les libertés individuelles et collectives et, donc, écorne sérieusement l'État de droit dont on nous rebat les oreilles en pointant d'un doigt accusateur les prétendus régimes « illibéraux ». La démesure du confinement et des atteintes à la liberté d'aller et de venir, avec les conséquences économiques et sociales qui en découlent, visait moins la « catastrophe » sanitaire que l'insuffisance des moyens réunis par l'État pour résister à une menace à laquelle d'autres pays ont fait face sans remettre en cause pendant un temps aussi long les libertés fondamentales.

Plus grave encore pour la confiance en nos institutions est le fonctionnement, a minima, du Parlement, plus que jamais réduit à n'être qu'une chambre d'enregistrement, alors qu'il devrait aussi être l'instance de contrôle du gouvernement. Ce sont les commissions parlementaires qui devraient, notamment, encadrer la « stratégie » gouvernementale. Or, on voit celui-ci entouré d'une myriade d'instances, de comités et de conseils dont les missions se chevauchent et dont les membres sont désignés sans transparence. Il y a une Haute Autorité de la santé, autorité administrative indépendante, qui devrait informer et conseiller le pouvoir dans ce domaine, mais il y a aussi un Haut Conseil de la santé publique... Et on a cependant créé deux organes, le Comité scientifique et le Conseil d'analyse, de recherche et d'expertise. Qui a décidé de leur composition, et pour quels motifs ? Les liens de certains de leurs membres avec des laboratoires font naître des soupçons bien légitimes...

Asthénie en bas d'un « peuple » suspendu entre les deux tours d'une élection municipale en grande partie vidée de

sa sincérité par un taux d'abstention inouï, et opacité en haut... La démocratie est éclipsée ! La démocratie aussi peut-être « euthanasiée », tuée en douceur dans l'hébétude du peuple !

Christian Vanneste

Homme politique

Ancien député UMP, Président du Rassemblement pour la France, Président de La Droite Libre

[bvoltaire](#)

Jean-Frédéric Poisson, président du Parti chrétien-démocrate, redoute que la France s'habitue aux mesures d'exception

Jean-Frédéric Poisson, président du Parti chrétien-démocrate, redoute que la France s'habitue aux mesures d'exception mises en place par l'Etat pour lutter contre la pandémie et omette de les remettre en cause une fois la crise sanitaire terminée.

La crise sanitaire que nous traversons est une situation exceptionnelle. À ce titre, il est compréhensible et, dans une certaine mesure, souhaitable que le gouvernement ait recours à des mesures d'exception pour y faire face. La sécurité des Français est en jeu et les pouvoirs publics sont dans leur rôle quand ils se donnent les moyens de combattre cette pandémie. Mais le gouvernement ne doit pas oublier qu'il lui revient tout autant de protéger les droits fondamentaux des Français. C'est là la difficulté de l'art de gouverner : il faut tenir l'un et l'autre : la sécurité et la liberté. Une fois la crise résolue, l'entièreté des libertés qui avait cours avant cet épisode devra être rétablie.

Or, la tendance naturelle de tout gouvernement est de privilégier l'efficacité sur les libertés individuelles. C'est cette inquiétude que m'habitait en 2015 comme co-rapporteur de la mission de contrôle parlementaire de l'état d'urgence. Or, je suis loin de faire davantage confiance à ce gouvernement qu'au précédent sur ce point. En réalité, le fait qu'il ait déjà commis pareil forfait avec l'inscription dans le droit commun des principales mesures permises en 2015 par l'instauration de l'état d'urgence suscite une méfiance légitime. La loi Avia qui prétend lutter contre les contenus haineux sur Internet a donné une autre preuve du peu d'embarras que suscite chez le pouvoir en place les restrictions de libertés individuelles. On trouvera toujours une raison de s'en prendre à elles - hier le racisme et la menace terroriste, demain le risque d'une seconde vague épidémique - mais la liberté est un principe, elle est inscrite au fronton de nos mairies. Nous ne pouvons pas nous contenter d'en faire un slogan.

Tout dispositif de traçage ou base de données, si de telles choses devaient voir le jour, devra être entièrement démantelé.

Ce que je crains par-dessus tout, c'est que la France s'habitue à ces pratiques et omette de les remettre en cause quand elles n'auront plus de raison d'être. D'un côté, l'autorité publique - en fait l'administration - s'adonne à la facilité du formulaire, du contrôle tatillon, du fichage et des gadgets de surveillance high-tech. De l'autre, les Français inquiets pour leur santé et moins attachés à l'idée de liberté qu'ils ne l'ont été par le passé se soumettent sans sourciller à ces restrictions.

Pour contrecarrer cette tendance, il est nécessaire que les personnes attachées à la liberté, et en fin de compte à la paix sociale puisque l'une de va pas sans l'autre, veillent à réclamer le retour à la normale dès la fin de l'épidémie. La liberté d'aller et venir devra, évidemment, être rétablie au plus vite. Tout dispositif de traçage ou base de données, si de telles choses devaient voir le jour, devra être entièrement démantelé. Les lois de protection des travailleurs devront retrouver, a minima, leur état antérieur à la crise. Les sujets ne manquent pas...

Enfin, à l'avenir, retenons qu'un Etat qui prend au sérieux la sécurité de ces citoyens doit agir en amont de la menace et non a posteriori, au détriment de leurs libertés fondamentales. Les mesures prises aujourd'hui par le gouvernement ne sont recevables que parce que ce dernier n'a pas pris à temps les mesures qui s'imposaient alors qu'il avait connaissance des risques à venir. Les libertés des Français ne peuvent être otages de l'incompétence du

gouvernement ! Plutôt que de contraindre les gens à rester chez eux avec tout ce que cela implique d'inconvénients sociaux, psychologiques et économiques, un Etat réellement protecteur aurait dû prendre ses responsabilités et anticiper la crise.

### [valeurs actuelles](#)

Sébastien Meurant : « C'est un mensonge de plusieurs ministres représentant l'État »

Le sénateur Sébastien Meurant donne un entretien très complet à Boulevard Voltaire : gestion de la crise par le gouvernement et sa succession de mensonges, protection judiciaire envisagée pour les personnes dépositaires d'une mission de service public, mais aussi positionnement des LR face à la gestion de la crise par le pouvoir. Il fait part de sa crainte quant aux dérives qui pourraient menacer nos libertés publiques.

Lors d'une conférence de presse, le ministre de la Santé, Olivier Véran, a déclaré qu'il n'y avait pas de mensonge d'État concernant les masques. Cette remarque n'est pas passée inaperçue puisque personne n'avait évoqué devant lui l'hypothèse d'un mensonge d'État. Il a donc utilisé le terme « utilisons-le à notre tour ». Selon vous, cette gestion de crise autour du Covid-19 tient-elle du mensonge d'État ?

C'est un mensonge de plusieurs ministres représentant l'État. Les Français en sont maintenant tous persuadés. Ce n'est pas une erreur. Dès janvier, Mme Buzyn avait exprimé qu'il y avait des dizaines de millions de masques disponibles en stock. M. Véran avait déclaré que tous ceux qui voudraient remettre en cause leur déclaration devraient vérifier en regardant les réseaux sociaux. On voit, d'ailleurs, de nombreux mini-films où l'on voit M. Véran, Mme Buzyn et bien d'autres se contredire, à la fois sur la réalité de l'existence de ces masques et sur la nécessité de les porter. C'est évidemment un mensonge d'État. Il aurait été salutaire de dire que toutes les composantes françaises, administration, État, région, entreprise et bonne volonté se mettent à faire des masques pour protéger la population. C'était cela, le bien commun.

On sait comment fonctionnaient les démocraties asiatiques puisqu'elles avaient deux mois d'avance sur l'épidémie de Covid-19. On aurait donc pu s'inspirer de ce que faisaient la Corée, Taïwan, Hong Kong ou Singapour. Comment ces gens-là peuvent demander la confiance aux Français pour l'intérêt général du bien public ?

Ils sont quand même assez exceptionnels d'assener des mensonges répétés, avec autant de force et de conviction.

La députée et porte-parole des députés de La République en marche, Aurore Bergé, a pris les devants. En effet, une immunité judiciaire pour les maires, les fonctionnaires et les serviteurs de l'État qui auront agi dans cette crise devrait être débattue et votée prochainement. Impossible de penser à une espèce de mise à l'abri de tous ces responsables. Dans l'optique de l'après-confinement, il ne sera pas possible de leur demander juridiquement des comptes.

Si, effectivement, gouverner, c'est prévoir, ce gouvernement prévoit l'après-Covid-19 et l'après-déconfinement en matière judiciaire. La tribune parue, ce week-end, dans le JDD, largement cosignée par de nombreux parlementaires LREM, pointe la question de la responsabilité. La responsabilité des maires, mais pas que... On comprend tout à fait, en tant que sénateur et élu local. Je suis toujours conseiller municipal dans une commune. Mme Bergé lance un ballon d'essai. Elle parle des personnes dépositaires d'une mission de service public dans le cadre des opérations de confinement. Cela peut être les maires, mais également les ministres et les collaborateurs des ministres. On parle de M. Véran, mais rappelons que Mme Buzyn et plusieurs ministres ont été précédemment au cabinet de Mme Touraine. Ils prennent les devants pour anticiper cette question de responsabilité pénale. Ce n'est pas pour rien qu'ils ont étendu cette définition juridique à une personne dépositaire d'une mission de service public.

De nombreuses voix s'étonnent de l'absence d'opposition venant de la droite. Certaines personnalités, comme Julien Aubert, portent haut et fort une opposition qui se veut cohérente. Néanmoins, on entend très peu les LR. Comment expliquer le silence de votre formation politique vis-à-vis de la gestion de cette crise ?

Au Sénat, il se trouve que la majorité des LR est préoccupée par le déconfinement. L'immense majorité du groupe

va s'abstenir sur la question des déclarations du Premier ministre.

Par ces parlementaires, Oser la France est beaucoup plus offensif. Lorsqu'on a une stratégie, on a une pratique défensive et offensive. La stratégie de Oser la France à demander et à anticiper les questions sanitaires et de déconfinement me semble plus appropriée. Néanmoins, le vote va avoir lieu au Sénat au moment où nous parlons, et je ne sais pas ce que cela va donner.

Aux yeux des parlementaires et des Français, le gouvernement ne requiert pas la confiance, n'a pas fait preuve d'une efficacité dans l'analyse et dans la stratégie, et leur action n'est évidemment pas satisfaisante. C'est le moins que l'on puisse dire.

Le groupe LR va, une fois de plus, être dans l'abstention bienveillante...

Il semblerait que c'est ce qui va se produire dans les minutes à venir. Cette situation est un peu particulière, puisque nous sommes peu nombreux dans l'Hémicycle. Quoi qu'on en dise, la démocratie parlementaire est mise entre parenthèses. La question des libertés se pose et m'interpelle sur de nombreuses propositions, notamment cette application de suivi des personnes. C'est tout de même l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. On vit une période extrêmement particulière, notamment sur la question de la démocratie parlementaire.

Cette crise empiète sur de nombreuses libertés individuelles. Des dérives sont-elles à craindre ?

Les dérives sont, bien sûr, à craindre. À de nombreuses reprises, ce pouvoir a montré qu'il y avait des tentatives et des tentations liberticides. Le Premier ministre lance des piques à l'opposition alors qu'on sait qu'ils ont menti. Je pense que ce gouvernement est le plus mal placé pour donner les bons et les mauvais points. Je me suis intéressé au classement sur la liberté de la presse, car cela fait partie de la liberté essentielle. On se rend compte que la France recule au classement. Nous sommes 34e.

En France, le pouvoir a les principaux médias. Ces derniers répètent les mensonges de la porte-parole du gouvernement et des ministres de la Santé successifs. Il n'y a qu'à reprendre les propos de M. Véran au mois de février, lorsqu'il a pris la suite de Mme Buzyn. Rappelons qu'elle a quitté le navire en pleine pandémie pour des questions politiques et que, le 18 février, M. Véran disait « La France est prête pour les masques et les tests ».

Ce week-end, dans l'Oise, une femme avait les symptômes du Covid-19. On l'a renvoyée chez elle avec du Doliprane sans lui faire de test. C'est absolument incroyable et en contradiction totale avec le discours de M. Véran, d'Édouard Philippe et des autres. Il y a une tentation liberticide auprès de ce gouvernement. Cela nous rappelle les propos de M. Macron lors de l'affaire Benalla. Il avait dit « Qu'ils viennent me chercher ». On a pu constater les différences de traitement de cette affaire entre une enquête parlementaire à l'Assemblée nationale et au Sénat. À l'Assemblée nationale, cela a été enterré

[bvoltaire](#)

Masques : comment le gouvernement a menti pour dissimuler le fiasco

Contrairement à ce qu'affirme l'exécutif depuis le début de la crise, la doctrine visant à détenir un stock stratégique d'un milliard de masques était inchangée depuis dix ans. Alerté dès 2018 sur la pénurie, le ministère de la Santé n'a pas réagi.

" Masques : comment le gouvernement a menti pour dissimuler le fiasco

Pendant des semaines, le gouvernement a tout fait pour le dissimuler. Au mois de février, alors que le coronavirus se propage déjà en France, le stock de masques de l'Etat est pratiquement à sec. Une situation qui n'empêche pas Jérôme Salomon, le directeur général de la santé (DGS), d'assurer avec aplomb qu'aucune pénurie n'est à craindre.

Au même moment pourtant, soignants libéraux, personnels hospitaliers et même autorités régionales de santé sont dans le noir. Le ministère de la Santé ne leur donne pratiquement aucune visibilité sur les livraisons de –masques à venir et acte, sans le dire, une gestion au compte-gouttes des stocks publics.

Mi-mars, après plusieurs semaines d'inquiétude, les autorités consentent enfin à communiquer l'état du stock stratégique disponible en –janvier

: 117 millions de masques chirurgicaux et aucun masque FFP2 (modèle plus protecteur), contre respectivement 1 milliard et 600 millions dix ans plus tôt. Mais le gouvernement, par l'intermédiaire d'Olivier Véran, le ministre de la Santé, réfute une gestion de la pénurie et se défait à plusieurs reprises : cette faiblesse initiale des stocks serait due à un changement de doctrine et de décisions vieilles de près de dix ans. Un véritable mensonge d'Etat. De nouveaux témoignages et documents consultés par Libération permettent en effet de démontrer les errements du gouvernement et la responsabilité du ministère de la Santé dans ce désastre. [...]

[le salon beige](#)

[libération](#)

Le décryptage des enjeux cachés de la pandémie

[you tube](#)